

Conditions d'utilisation

- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers retours sont interdits.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

Département de l'Ain : 04 74 22 14 20
www.car.ain.fr

Transports de l'Ain : 04 74 22 01 77
www.transportsdelain.fr



Le Département de l'Ain organise le réseau car.ain.fr par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ambérieu → Bohas → Bourg

		TAD	
		Mercredi	Lun/mar jeu/vend
AMBÉRIEU EN BUGEY	Gare SNCF	07:50	
	Les Arcades	07:54	
	Hôpital	07:57	
AMBRONAY	Place	08:00	
ST JEAN LE VIEUX	Place	08:03	
JUJURIEUX	Place	08:07	
	La Route	08:11	
NEUVILLE SUR AIN	Bosseron	08:14	
	Pont	08:15	
	Eglise	08:16	
BOHAS	Fromente	08:20	
	Meyriat	08:26	
	Chatillonnet	08:28	
	Les Teppes	08:29	
REVONNAS	Centre	08:31	08:30
	Sénissiat / abribus	08:35	08:34
	Église	08:37	08:36
MONTAGNAT	Mathys	08:38	08:37
	Moulin neuf	08:40	08:39
	Centre école	08:42	08:41
	Les Curnillats	08:44	08:43
	Les Buffets	08:45	08:44
	Le Bois des Crêts	08:46	08:45
	ZA St Amouze	08:48	08:47
BOURG EN BRESSE	Carré Amiot Quai E	08:56	08:56

Horaires ligne 122 : circule toute l'année sauf jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif.

Horaires valables à partir du 21 août 2017.

TAD = Transport à la demande. Pour réserver votre trajet, contacter le transporteur au plus tard la veille de votre départ à midi au 04 74 22 01 77



horaires ligne **122**

BOURG EN BRESSE → BOHAS
→ AMBÉRIEU EN BUGEY
 2017-2018



Laissez-vous transporter par le Département !



Bourg → Bohas → Ambérieu

		TAD	
		Lun/mar jeu/vend	Mercredi
BOURG EN BRESSE	Carré Amiot Quai E	11:31	11:31
MONTAGNAT	ZA St Amouze	11:40	11:40
	Le Bois des Crêts	11:42	11:42
	Les Buffets	11:44	11:44
	Les Curnillats	11:45	11:45
	Centre école	11:47	11:47
	Moulin neuf	11:49	11:49
	Mathys	11:51	11:51
REVONNAS	Eglise	11:52	11:52
	Sénissiat Aribus	11:54	11:54
BOHAS	Centre	11:58	11:58
	Les Teppes		11:59
	Chatillonnet		12:01
	Meyriat		12:03
	Fromente		12:09
NEUVILLE SUR AIN	Pont		12:13
	Bosseron		12:14
PONCIN	Centre		12:17
	CES		12:19
JUJURIEUX	La Route		12:25
	Place		12:29
ST JEAN LE VIEUX	Place		12:34
AMBRONAY	Place		12:37
AMBÉRIEU EN BUGEY	Hôpital		12:41
	Les Arcades		12:45
AMBÉRIEU EN BUGEY	Gare SNCF		12:50

Horaires ligne 122 : circule toute l'année sauf jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif.

Horaires valables à partir du 21 août 2017.

TAD = Transport à la demande. Pour réserver votre trajet, contacter le transporteur au plus tard la veille de votre départ à midi au 04 74 22 01 77

Des tarifs adaptés à chacun !

- Billet à l'unité : 2 €
- Carnet de **10 tickets** : 15 €
- Abonnement **mensuel tout public** : 40 € (20 € pour les salariés bénéficiant de la prime transport)
- Abonnement **annuel moins de 26 ans** : 300 €
- Abonnement **annuel** : 400 €
- Gratuité : **enfants** de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.



→ Pour les personnes à mobilité réduite prendre contact avec le transporteur



→ Application M-ticket, vos titres de transport sur mobile

Arrêts & correspondances

Bourg-en-Bresse

Montagnat

Revonnas

Bohas

Meyriat

Neuville sur Ain

Poncin

Jujurieux

St-Jean-le-Vieux

Ambronay

Ambérieu-en-Bugey